



**COMITÉ DE
PARENTS**

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares,
tenue le mardi 20 février 2024 à 19h00 via la plateforme TEAMS.

Présences :

Mme Jessica Valois	Déléguée au Comité consultatif EHDA
M. Annie Ouellet	Substitut de l'école Aquarelle
Mme Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Mme Émilie St-Pierre	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Mme Caroline Cormier	Déléguée de l'école Boijoli
Mme Catherine Ouellet	Déléguée de l'école des Cheminots
Mme Heidi-Kim Ferguson	Substitut de l'école des Cheminots
Mme Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Mme Florence Charlebois-Villeneuve	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Mme Brigitte Poirier	Déléguée de l'école de l'Estran
M. Éric Lepage	Délégué des écoles Langevin – St-Jean
Mme Mireille Sirois	Déléguée de l'école des Merisiers
M. Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
M. Tony Franceschini	Délégué de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
Mme Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert
Mme Franceska Ouellet	Substitut de l'école du Portage
M. Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher – d'Auteuil
Mme Lorianne Poirier	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Mme Rosalie Davreux	Déléguée de l'école des Sources
Mme Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque
Mme Julie Roy	Secrétaire

Invité :

M. Jean-François Brisson	Directeur du Service de ressources matérielles
--------------------------	--

Absences :

M. Simon Frenette	Délégué de l'école Aquarelle
Mme Julie Degrâce	Déléguée de l'école de la Colombe
Mme Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
M. Simon Bouchard	Délégué de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves
Mme Sylvie Perron	Déléguée de l'école Norjoli

1. **OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Nancy Carrier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est ouverte à 19h04 après constatation du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2024-02-20/01 La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Nancy Carrier. Il est PROPOSÉ PAR madame Brigitte Poirier, APPUYÉ PAR madame Rosalie Davreux, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise au comité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1. Lecture du procès-verbal et suivis de la séance du 16 janvier 2024

Les membres ont fait une lecture préalable du document et une modification est apportée au titre de madame Ginette Amyot qui agit à titre de substitut du Comité consultatif EHDA et non comme déléguée.

4.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024

CP2024-02-20/02 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Ouellet, APPUYÉ PAR monsieur Tony Franceschini, d'adopter le procès-verbal avec la correction apportée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Rapport annuel 2022-2023

CP2024-02-20/03 Madame Nancy Carrier a ajouté une annexe concernant le transport scolaire au rapport annuel 2022-2023. Il est PROPOSÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, APPUYÉ PAR madame Rosalie Davreux, d'adopter le rapport annuel 2022-2023 modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Représentant de la direction – Monsieur Jean-François Brisson

Monsieur Jean-François Brisson, directeur du Services des ressources matérielles, est présent à la rencontre pour répondre à différentes questions concernant le transport scolaire. Voici les grandes lignes de sa présentation :

- Présentation et explications, bilan financier, comité des transports : Ce sont 124 autobus, 3 autobus adaptés et 9 berlines qui parcourent 9 000 km par jour pour 6 000 élèves utilisateurs, partagés en 34 contrats distincts qui se terminent le 30 juin 2024.
- Rôle du comité et travaux à venir (régie interne) : Le rôle principal du Comité consultatif du transport est de donner son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport scolaire, les modalités d'octroi des contrats et les critères et

modalités d'utilisation du service (politique et procédure). Le comité sera plus sollicité cette année à cause du renouvellement des contrats.

- Critères d'admissibilité au transport scolaire (école en décroissance) : Selon l'article 1.5 de la politique d'admissibilité au transport scolaire, une seule école de notre territoire pourrait être considérée comme étant en décroissance majeure (école La Colombe d'Esprit-Saint). Le statut de décroissance peut être déterminé par le secteur administratif du CSSDP par l'analyse des inscriptions et des données de prévision de la clientèle. Le statut est alors validé par la direction générale.
- Problématique des transporteurs (parents non avisés lorsque celui-ci ne passe pas) : Concernant ce problème, un rappel a été fait cette année auprès des transporteurs afin d'identifier dans chaque véhicule les numéros pour rejoindre rapidement de Service du transport. Cependant, il est impensable que le conducteur puisse contacter chaque parent individuellement et c'est pourquoi lorsqu'un retard ou un incident survient, un avis est acheminé rapidement à l'école concernée et via les médias sociaux. L'implantation d'un système automatisé serait très coûteux. Actuellement, il est entendu dans le contrat de service qu'un avis est émis seulement en cas d'accident mais il serait possible de modifier cet article dans les prochains contrats.
- Financement : Le financement est réévalué à tous les 5 ans en tenant compte du nombre d'élèves utilisant le transport, le nombre de parcours et la superficie du territoire. Ceci est ajusté à chaque année pour tenir compte des variations qui peuvent survenir en cours d'année. La très grande majorité provient du Ministère de l'Éducation (MEQ) et une portion minimale provient des frais pour les accommodements. 100 % de cette somme est versée aux transporteurs. Si un surplus est réalisé en fin d'année, la moitié de cette somme est récupérée par le MEQ et le reste est intégré au budget de fonctionnement du CSSDP. Les dernières années, un déficit a été réalisé et plusieurs facteurs sont à tenir en compte pour ces résultats, notamment les journées pédagogiques flottantes qui se tiennent à des jours différents, les concentrations en arts et en sports qui impliquent d'aller dans une autre école de quartier.
- Transport du midi : Le financement est entièrement assumé par les parents utilisateurs. Actuellement, les transporteurs ne veulent plus assurer ce transport car ils sont payés selon le kilométrage effectué. Plusieurs scénarios sont envisagés pour permettre d'assurer ce transport dans les prochaines années sinon ceci aura un effet sur les services de garde scolaires.
- Sorties scolaires : Ces contrats sont octroyés par les écoles en appels d'offre pour chaque activité à l'extérieur nécessitant un transport.
- Électrification des transports scolaires : Le programme émis par le gouvernement oblige tous les transporteurs à se doter de véhicules électriques d'ici 2030.

7. TRÉSORERIE

7.1. Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

Aucune dépense n'a été payée depuis la dernière séance. Le solde au compte principal est de 7 264,01 \$ et celui du fonds commun est de 4 000,00, le tout totalisant un montant de 11 264,01 \$.

7.2. Institut TA (décision à prendre)

La prochaine conférence aura lieu du 20 au 22 mars prochains. Les coûts de participation par personne se situent autour de 350 \$ mais il est possible d'offrir un accès à tous les membres du Comité de parents pour un montant de 2 000 \$. Madame Nancy Carrier a contacté l'Institut TA et des accès à différents webinaires et formations y seraient inclus pour une durée d'un an. Ces accès seraient disponibles pour les membres du Comité de parents et le Comité consultatif EHDAA. Certaines conférences seraient également disponibles en rediffusion.

CP2024-02-20/04

Il est PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Gagné, APPUYÉ PAR madame Jacky Malenfant, de tenir un vote secret sur l'adoption de l'achat des accès au montant de 2 000,00 \$ pour permettre l'accès aux membres du Comité de Parents et du Comité consultatif EHDAA.

RÉSULTAT : 17 votants POUR : 14 CONTRE : 3

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

Madame Nancy Carrier procédera à l'achat auprès de l'Institut TA.

7.3. Présentation des états financiers de mi-année, reportée en mars

La présentation des états financiers de mi-année est reportée à la prochaine rencontre.

8. INFORMATIONS

8.1. Présidence

Madame Nancy Carrier fait un résumé des interventions qu'elle a faites depuis la dernière rencontre :

- Plan de rattrapage : Une demande d'entrevue a été adressée afin de discuter du plan de rattrapage mais l'information a été transmise par le Service des communications du CSSDP. Madame Marie-Hélène Gagné, directrice du Service des ressources éducatives, sera présente à la prochaine rencontre pour discuter de l'application du plan de rattrapage au niveau du CSSDP.
- FCPO : La rencontre des présidents a eu lieu et il y était notamment question des communications entre les centres de services scolaires et les Comités de parents.

La prochaine rencontre aura lieu en avril 2024 mais les sujets de discussion ne sont pas encore connus.

- Problématique des services de garde et du service alimentaire : Une demande a été adressée à la FCPQ pour avoir des informations concernant les services alimentaires en vigueur dans les différents centres de services scolaires. Madame Carrier a reçu une politique alimentaire mais aucun détail sur la façon dont elle est appliquée et si des problématiques sont connues. Elle amènera sujet à nouveau lors de la prochaine rencontre des présidents.
- TEAMS : Les accès au TEAMS ont été débloqués pour tous les membres et après validation, plusieurs n'y ont pas accès. Une marche à suivre a été déposée afin de faciliter l'utilisation du TEAMS et il est suggéré de se connecter sur une page privée pour ne pas entrer en conflit avec le TEAMS personnel des membres.
- Comité EHDAA : Elle assistera à la rencontre la semaine prochaine.
- Archives : Madame Cathy-Maude Croft n'a pas eu le temps de faire le suivi au niveau de la conservation des procès-verbaux des rencontres antérieures et autres documents du Comité de Parents. Un suivi sera fait ultérieurement.
- Lab-École : Aucune date n'a été déterminée encore pour la visite du Lab-École mais selon madame Nancy Prévèreault, celle-ci pourrait être d'ici le mois de juin 2024.

8.2. FCPQ

Madame Sylvie Perron désire se retirer comme déléguée à la FCPQ. Madame Jacky Malenfant demeurera substitut d'ici la fin de la présente année scolaire. Une vérification sera faite auprès de la FCPQ sur les règles pour le comblement du poste vacant mais elle invite les membres intéressés à signifier leur intérêt. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre. Madame Malenfant aimerait pouvoir assurer une transition harmonieuse avec la personne qui prendrait le poste car elle ne compte pas renouveler son mandat l'année prochaine.

Un résumé de la dernière rencontre par ZOOM a été produit et présenté aux membres. Le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu le 16 mars prochain à Brossard.

8.3. Conseil d'administration

La dernière séance a eu lieu le 6 février dernier et les festivités de fin d'année y ont été soulignées compte tenu des journées de grève de décembre. Un nouveau membre représentant le personnel de soutien s'est joint au conseil mais une place demeure encore disponible à titre de membre parent.

Concernant la vérification des antécédents judiciaires chez les employés, un échantillonnage est effectué mensuellement après avoir avisé les employés sélectionnés.

Pour ce qui est du plan de rattrapage, les directions et le personnel des écoles ont bien travaillé et on sent la mobilisation des milieux.

Une entente sera conclue pour le programme de conduite d'engins de chantier à la formation professionnelle avec l'entrepreneur Les Excavations Léon Chouinard de Grand-Métis pour permettre aux étudiants d'utiliser les appareils sur place afin de parfaire leur formation. Il reste à faire des vérifications pour les assurances dommage et responsabilité.

8.4. Comité consultatif du transport

Une première rencontre du Comité consultatif du transport s'est tenue le 17 janvier dernier. En complément avec la présentation faite par monsieur Brisson précédemment, madame Cynthia Charette fait un suivi de la rencontre :

- Le plan d'électrification du transport scolaire émis par le ministère est une mesure obligatoire pour les centres de services scolaires et impliquent plusieurs enjeux :
 - o Le coût des véhicules qui demeure élevé (environ 200 000 \$ par autobus) malgré l'octroi de subvention;
 - o Les bris sont fréquents et les réparations se font seulement dans les grands centres, ce qui entraîne des coûts importants de remorquage et des délais supplémentaires;
 - o Les coûts d'opérations sont considérables et le nombre de bornes de recharge est insuffisant;
 - o La difficulté est d'intégrer un tel plan dans un centre de services scolaire qui dessert un grand territoire rural comme le nôtre.
- Concernant l'inscription au Service du transport, ceci se fait en ligne pour les élèves du primaire et du secondaire. Cette formule pourrait être offerte aux utilisateurs des centres de formation aux adultes et à la formation professionnelle.
- Un ajout sera fait aux règlements du transport scolaire afin d'encadrer l'utilisation des cellulaires et appareils électroniques dans les autobus.
- La prochaine rencontre est prévue pour les dernières semaines de mars et elle portera principalement sur la négociation des contrats avec les transporteurs scolaires et le calendrier des rencontres.

8.5. Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 26 février prochain. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

9. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

Madame Nancy Carrier fait le tour avec les différents représentants des conseils d'établissement pour avoir leur avis concernant le plan de rattrapage.

10. DIVERS

Aucun autre point n'est apporté.

11. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Rencontre un peu longue compte tenu des nombreux suivis. La présentation de monsieur Brisson a été très appréciée. Madame Carrier rappelle aux membres l'importance de confirmer leur présence ou leur absence aux rencontres dès qu'ils reçoivent l'avis de convocation.

12. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 19 mars 2024 à 19h00 à l'école du Mistral. Le local sera communiqué sur l'avis de convocation.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2024-02-20/05 Il est PROPOSÉ PAR madame Lorianne Poirier, APPUYÉ PAR monsieur Bruno Ouellet, de procéder à la levée de l'assemblée à 21h42, après épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nancy Carrier,
Présidente

Rosalie Davreux,
Secrétaire

Transcrit le 2024-02-22/jr